

La RASD appelle l'UA à prendre des mesures plus fermes contre le Maroc

Publié Le : Mercredi, 25 Novembre 2020 13:48 Lu : 99 fois

Imprimer

Envoyer

Partagez [f](#) [t](#) [+](#)



CHAHID EL-HAFEDH - La République arabe sahraouie démocratique (RASD) a appelé de nouveau, l'Union africaine (UA) à prendre des mesures plus fermes face à la violation marocaine de l'acte constitutif de l'UA et la poursuite de son occupation militaire de parties d'un territoire

appartenant au Sahara occidental, un pays africain et membre fondateur de l'organisation panafricaine.

La RASD a réitéré son appel lors de sa participation à la 67e session ordinaire de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP), dont les travaux ont débuté, lundi, et se poursuivront jusqu'au 3 décembre prochain.

Dans ce cadre, le représentant de la République sahraouie et coordonnateur avec la CADHP, Widad Al-Mustapha, a présenté, mardi, une communication par laquelle il a fait part, aux membres de la CADHP et aux représentants des institutions nationales et de la société civile, des derniers développements de la cause sahraouie.

Le responsable sahraoui a entamé son intervention, en évoquant la nouvelle situation imposée par l'occupant marocain du fait de la violation par ce dernier de l'accord de cessez-le-feu, à travers son agression militaire, le 13 novembre courant, contre les civils sahraouis et l'ouverture de nouvelles brèches dans le mur de la honte, ce qui a mis l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) dans l'obligation d'intervenir pour protéger les citoyens sahraouis sans défense au niveau de la brèche illégale d'El-Gueguerat.

Tout en imputant au Maroc l'entière responsabilité des répercussions de sa violation du cessez-le-feu, M. Widad Al-Mustapha a appelé les Nations unies et l'UA à intervenir, en toute urgence, en vue de mettre fin à la colonisation de la dernière colonie en Afrique.

Lire aussi: [Graves violations des droits de l'Homme à Laâyoune et Boujdour occupées](#)

Le représentant de la République sahraouie a par ailleurs salué le rôle historique de l'UA dans l'accompagnement et le soutien apportés à la cause sahraouie juste, revendiquant toutefois "une prise de mesure plus rigoureuse face à la transgression éhontée par le Royaume marocain de l'acte constitutif de l'organisation africaine".

Preuve à l'appui, M. Mustapha a mis en avant "le non respect des frontières héritées au lendemain de l'indépendance, et l'occupation militaire de territoires d'un pays voisin et membre fondateur de l'UA, en l'occurrence la République sahraouie".

Dans son allocution lors de cette session, le responsable sahraoui a évoqué la situation légale des territoires sahraouis, remettant en question la nature de l'existence marocaine sur des parties occupées du sol sahraoui.

Une telle présence a été qualifiée d'occupation illégale, conformément aux résolutions de 1979 et 1980 de l'Assemblée générale de l'ONU, mais également l'avis de la CIJ de 1975, celui de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) de 2016 et 2018, les avis juridiques onusiens de 2002 et l'avis consultatif de l'UA de 2015, a-t-il rappelé.

Suffisamment de concessions par les Sahraouis pour instaurer la paix

"Le peuple sahraoui a démontré, trois décennies durant, la force de son pari sur la paix comme seule alternative, et a fait assez de concessions pour instaurer la paix équitable sous-tendant la charte onusienne, l'acte constitutif de l'UA et le droit international", a expliqué le responsable sahraoui.

Et de déplorer les choix faits par le régime marocain qui a agi dans le sens contraire, "en bafouant sciemment et avec préméditation l'accord de cessez-le-feu".

Par ailleurs, M. Widad Al-Mustapha a dénoncé les pratiques auxquelles se livrent certaines grandes puissances au niveau du Conseil de sécurité, pour tenter d'entraver le travail de la Minurso, citant en particulier la France qui essaie de réduire les missions de l'instance onusienne à la surveillance du cessez-le-feu.

Le Front Polisario avait, à maintes reprises, mis en garde le SG de l'ONU et les membres du Conseil de sécurité ainsi que le SG de l'UA contre ces comportements.

Lire aussi: [L'APLS mène des attaques intenses sur des positions marocaines pour le 12e jour consécutif](#)

Evoquant la situation dans les territoires occupés, le responsable sahraoui a appelé une nouvelle fois la CADHP à la mise en oeuvre de la décision de l'UA qui a ordonné de dépêcher une délégation pour visiter ces territoires afin de s'y constater et de rapporter la situation qui y prévaut.

Et de s'adresser à la CADHP "au nom de la conscience humaine et de ses responsabilités en matière des droits de l'Homme, d'hâter son intervention pour protéger le peuple sahraoui de la répression marocaine systématique à l'encontre des défenseurs des droits de l'Homme sahraouis".

De même qu'il a appelée, en sa qualité de plus haute instance africaine chargée de protéger et de défendre les droits de l'Homme, à intervenir pour mettre fin aux interpellations, aux procès iniques et à la torture dont sont victimes les défenseurs des droits de l'Homme sahraouis. La CADHP a été aussi exhortée d'œuvrer pour la libération de tous les prisonniers politiques sahraouis, détenus dans les geôles marocaines, et le règlement du dossier des disparus.